

FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 7 SEPTEMBRE 13H
Maison Pour Tous de Villiers-le-Bâcle

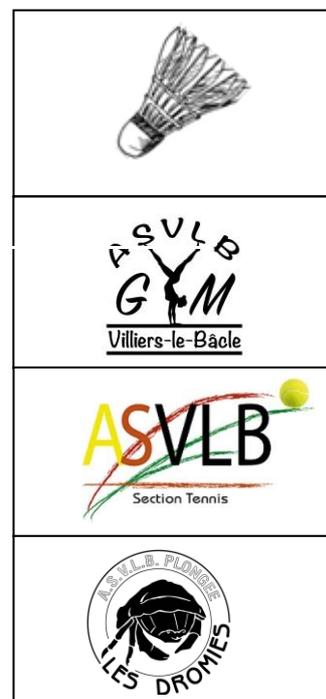


Association Sportive de Villiers-Le-Bâcle

Saison 2024-2025

<http://www.asvlb.fr/>

Livret sportif imprimé par
Global Print Solution 4 rue Amédée Gordini – 78114 Magny les Hameaux



AVANT-PROPOS

Quelques mots sur l'A.S.V.L.B.

Depuis 1982, l'ASVLB est une association sportive adhérente à la Fédération Sportive des Clubs Omnisports (FFCO) en sus des fédérations affinitaires relatives aux activités sportives pratiquées par les sections qui la composent. Elle est également agréée par la Délégation Départementale Jeunesse et Sport. Elle est gérée par un Comité Directeur comprenant un bureau et les Présidents des différentes sections.

L'ASVLB, c'est 500 adhésions, 20 bénévoles, 20 salariés, des équipements sportifs modernes, des résultats sportifs notables sur le plan départemental, national et des animations.

Le Comité Directeur :

Président : **Éric PROVOST**
Secrétaire : **Marie GUERIN**
Trésorière : **Françoise GIGANDET (vice-présidente Gym)**

Christine MARTIN (Présidente Equitation)

Marcela HATALOVA (Présidente Gym)

Damien BITUSSI (Président Futsal)

Etienne DERVYN (Président Plongée)

Éric PROVOST (Président Tennis)

Marie SMITH (Trésorière Tennis)

Jérôme BOYER (Président Judo)

Nathan SPOHN (Secrétaire Judo)

Céline CHESNÉ (Présidente Karaté)

Pierre-François LAVALLEE (Président Badminton)



RAPPEL : Les aides financières



Afin de promouvoir la pratique d'activités sportives et culturelles pratiquées par les enfants habitant la Commune, la Municipalité octroie des aides financières dans la limite de 2 activités par enfant et par an.

Elles s'appliquent pour les jeunes âgés de moins de 18 ans (prolongées à 21 ans si l'intéressé, sans activité salariée, est toujours à la charge de ses parents)

La participation communale:

Cette « participation communale » (25% de la cotisation) est directement versée à l'association, et par conséquent, **les cotisations des sections ASVLB tiennent déjà compte de cet abattement. L'ASVLB communiquera alors l'identité et les coordonnées des bénéficiaires à la Mairie pour faire valoir cet abattement.**

Par contre, cette participation ne s'applique pas aux enfants des autres communes, **ni au-delà de 2 activités pour les Villebaclais** ; le plein tarif est alors appliqué.

Pour plus de détail, voir la tarification des sections.

Le Quotient Familial :

Une participation éventuelle du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au coût des activités de vos enfants est possible en fonction de votre Quotient Familial. Vous êtes invités, muni de votre dernier avis d'imposition, à le faire calculer en Mairie.

Si votre Quotient Familial vous donne droit à une participation, présentez-vous en Mairie avec l'attestation de facture de l'ASVLB, fournie dans le mois suivant votre règlement.

Les coupons sport ANCV:

En cas de règlement par coupon sport ANCV, une majoration de 1% pour frais de gestion sera appliquée.



Modalités des inscriptions

Les inscriptions se dérouleront à la Maison Pour Tous lors du Forum des Associations :

Le samedi 7 septembre 2024 de 13h00 à 18h00

La cotisation ASVLB (comprise dans les tarifs des sections) est de **17€ par adhésion** (et non par adhérent). Pour les inscriptions en cours d'année, il faudra contacter directement les responsables des sections concernées



RAPPEL : Certains documents ou justificatifs sont obligatoires pour s'inscrire à certaines disciplines ou activités. Sans ces documents, l'inscription ne sera pas validée.

Pendant le forum, il vous sera demandé votre adresse de messagerie électronique.

Transferts

L'ASVLB propose, aux parents qui le souhaitent, d'assurer un retour des enfants à 17h30 vers la garderie : le lundi, le mardi, le vendredi.

Ce service sera facturé 65€ pour le premier enfant, puis 40 € par enfant supplémentaire, et pour l'année sportive et pour toutes les activités

Rappel : COVID19

Dès l'apparition de symptômes, se faire tester et s'isoler en cas de positivité.

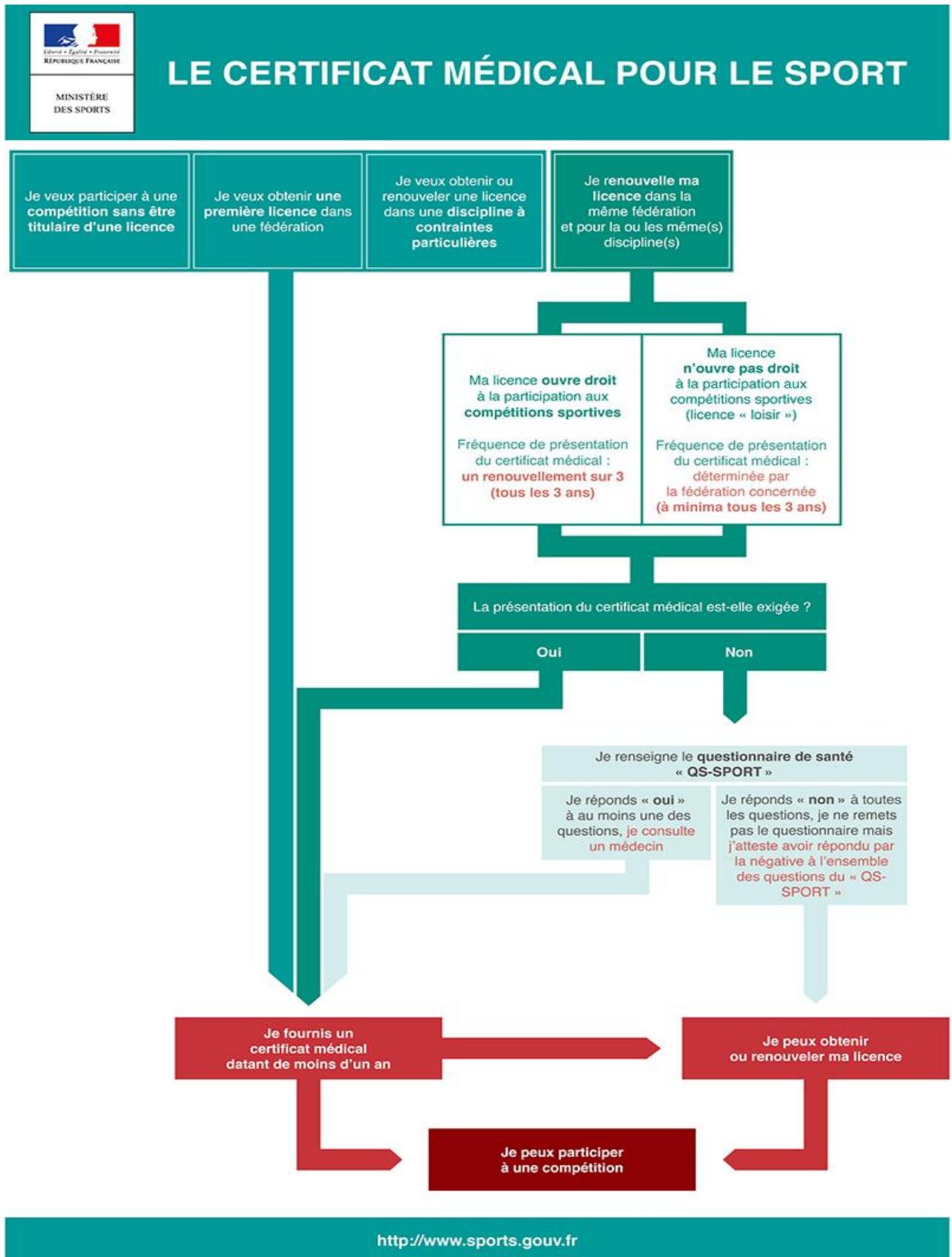
Faut-il un certificat médical pour obtenir une licence sportive?

Réponse sur <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/certificatMedical>

Une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé spécifique aux mineurs a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique souhaitée.

Renouvellement de licence : le certificat médical est valable 3 ans. Durant l'intervalle des 3 ans, une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire CERFA N°15699*01 a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique en compétition sera obligatoire.

Certificat Médical : Suivez le parcours !



C'est une allocation de rentrée sportive. D'un montant de 50 euros, cette aide de l'État est destinée aux enfants de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2024. Elle leur permettra de prendre une adhésion ou une licence dans une association sportive dès septembre 2024 durant toute l'année scolaire 2024-2025.

Pour les jeunes, c'est une opportunité de :

- rejoindre un club
- retrouver des camarades
- pratiquer son sport favori ou l'essayer

Pourquoi faire du sport ?

La pratique régulière d'une activité physique et sportive, même à intensité modérée, est un des meilleurs moyens pour prévenir les risques liés à la sédentarité ainsi que pour lutter contre de nombreuses pathologies chroniques associées (obésité, hypertension artérielle) et limiter le développement d'affections de longue durée (cancers, maladies cardiovasculaires, diabète).

À qui s'adresse le "Pass'Sport" ?

Le Pass'Sport s'adresse aux allocataires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS), et aux jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
Au total, 5,4 millions d'enfants seront éligibles au Pass'Sport.

Comment cela fonctionne ?

Les familles éligibles seront notifiées de cette aide par un courrier dans la 2ème moitié du mois d'août. Elles devront présenter ce courrier aux clubs sportifs de leur choix et volontaires du réseau Pass'Sport lors de l'adhésion de leur enfant et se verront retrancher 50 euros à l'inscription. Ce montant couvre tout ou partie du coût d'inscription dans un club, c'est à-dire à la fois la partie "licence" reversée à la fédération, ainsi que la partie "cotisation qui revient au club. Elle sera donc versée non pas aux familles mais directement aux clubs. Cette aide sera cumulable avec les dispositifs similaires mis en place par de nombreuses collectivités et les aides de la Caisse d'Allocations Familiales.

Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport pourra être utilisé :

- dans les associations sportives affiliées aux fédérations sportives délégataires

Les associations sportives partenaires du dispositif Pass'Sport seront identifiées sur une carte interactive disponible sur le site www.sports.gouv.fr.



Foot en salle

Cette section réunit celles et ceux qui ont envie de « taper la balle », de se retrouver une fois par semaine à la Halle des Sports afin de jouer ensemble. Il s'agit surtout d'un moment de partage et d'échange autour du foot.

Les règles sont adaptées à cette version du football :

- Terrain réduit
- Temps de jeu raccourci
- Equipes de 5 à 6 joueurs

Nous regroupons un large éventail de personnes âgées de 16 à 50 ans. Tous les niveaux de jeu sont acceptés, le but étant de passer un bon moment et éventuellement de progresser sur l'année !

Venez essayer !!!

Tarifs :

- Villebaclais/Saint-Aubinois : 40 €
- Extérieur : 50€
- Remise commerciale de 5€ pour les réinscriptions

Horaires

Tous les jeudis, y compris pendant les vacances scolaires (sauf été)	
JEUNES à partir de 16 ans et ADULTES	De 20h45 à 23h (variable selon l'effectif) A la Halle des Sports

Les inscriptions se feront au forum des associations au sein de l'ASVLB. Venez nombreux et n'oubliez pas de fournir **un certificat médical** obligatoire afin de valider votre inscription.

Pour plus de renseignements contactez : Damien BITUSSI au 06.74.10.85.14

Section EQUITATION



En partenariat avec le **Centre Equestre de La Lisière**, l'ASVLB s'implique pour vous permettre de pratiquer l'un des plus beaux sports au monde qui transmet à ses pratiquants de nombreuses valeurs telles que **respect de l'animal, patience, sens des responsabilités, humilité** entre autres.

L'**équitation** ce n'est pas seulement apprendre des techniques. C'est aussi apprendre à prendre **soin** de son cheval, à être à l'écoute de son bien-être. C'est créer un **lien inestimable**.

Où MONTER?

- Au **Centre Equestre de La Lisière**, 2 allée du Bois 91190 **Saint Aubin** (Le Mesnil Blondel)
Tel : 01 69 41 94 30 / 06 08 69 72 02
<https://www.harasdelalisiere.com/>
<https://www.facebook.com/Haras-de-La-Lisière-484061778316763/>
Club affilié à la **Fédération Française d'Équitation**

Le centre équestre a **25 ans d'activité**. C'est une **entreprise familiale** située dans un **cadre privilégié**, dans un environnement calme et verdoyant qui, à travers des **activités équestres variées** propose à tous une pratique de l'équitation alliant convivialité et **qualité de l'enseignement**.

Nous accueillons les cavaliers de tout âge désirant apprendre à monter à cheval aussi bien pour du **loisir** que pour de la **compétition**.

LES ACTIVITES

L'enseignement

Dispensés par des moniteurs diplômés, les **cours collectifs** d'une heure sont ouverts à tous, du **débutant** au cavalier **confirmé**, à partir de 3 ans.

Pour les plus jeunes (3/6 ans), des cours de 30 minutes sont proposés.

La **cavalerie** composée de shetlands, doubles-poneys et chevaux est **adaptée** au niveau de chaque cavalier.

Suivant les conditions météorologiques, les cours se déroulent en manège couvert ou en carrière extérieure.

Le centre équestre propose également des cours **compétition** saut d'obstacles et dressage, des cours de **perfectionnement** en dressage, en **équitation éthologique**,

en **équitation de travail**, des **cours particuliers**

Stages et animations :

Des **stages** sont organisés à chacune des vacances scolaires, à la journée ou à la semaine.

Ils comprennent 3 heures d'équitation par jour, passage des examens fédéraux, soins aux chevaux, cours théoriques, participation à la vie du club.

Des **animations** sont régulièrement proposées les dimanche après-midi telles que jeux à poneys, balade, equifun, perfectionnement, sortie en compétition, ...

L'INSCRIPTION

D'abord au centre équestre pour réserver un créneau horaire valable pour l'année scolaire. **Puis auprès de la section** lors du forum des associations pour valider l'inscription et s'acquitter du règlement.

ATTENTION ! Vous ne payez rien au centre équestre mais vous précisez que vous adhérez à l'ASVLB.

Votre réservation sera confirmée après paiement à la section équitation

L'ASVLB ne prend pas en charge les autres activités équestres telles que stages ou animations. Aucun certificat médical n'est demandé à l'inscription.

REPRISE DES ACTIVITES : 2 Septembre 2024

Contact

Christine Martin

krystin.martin@gmail.com

TARIFS DES COURS COLLECTIFS ANNEE 2024-2025

Adhésion à la section :	17 €	
Licence FFE :	-18 ans 25 €	(1 ^{er} septembre 2024 – 31 décembre 2025)
	+18 ans 36 €	(1 ^{er} septembre 2024 – 31 décembre 2025)

Les tarifs sont adhésion, licence (excepté pour les cours de 30 min pour lesquels une attestation d'assurance pour les activités extra-scolaire devra être fournie) et participation communale comprises.

Paiement en 3 fois possible (chèques à fournir à l'inscription).

Shetland			Double poney / Cheval		
3-6 ans	½ Heure*	358 €	<= 18 ans	1 Heure*	667 €
	1 Heure*	610 €	<= 18 ans compétition	2 Heures*	948 €
compétition	2 Heures*	868 €	<= 21ans	1 Heure*	776 €
			<= 21 ans compétition	2 Heures*	1108 €
			> 21 ans	1 Heure	1030 €
			> 21 ans compétition	2 Heures	1472 €

* La participation communale s'applique pour l'année scolaire de l'adhérent s'il est à la charge de ses parents et résidant sur la commune de Villiers le Bâcle.



JUDO



Politesse
Sincérité
Modestie
Contrôle de soi

Courage
Honneur
Respect
Amitié



CLUB LABEL **BRONZE** - FFJDA 910300

NOUVEAUTÉS

- Ouverture d'un cours dédié aux épreuves de la ceinture noire
- Casquette offerte à tous les judokas

REPRISE DES COURS

Mercredi 11
septembre 2024

KIMONOS

Possibilité d'essayer et d'acheter un kimono Adidas avec logo club lors du forum et tout au long de l'année

Vie du club

En cours d'année, diverses manifestations sont organisées (passage de ceinture, stages, cours parents-enfants, rencontre avec des athlètes, tournois amicaux, compétitions de la ligue...)

Compétitions

Un passeport sportif est nécessaire pour la pratique des compétitions à partir du niveau Benjamins. Le passeport n'est pas compris dans les frais d'inscriptions. Son prix est de 8€.

COTISATIONS SAISON 2024-2025

CATÉGORIES	Villiers	Saint-Aubin	Châteaufort	Extérieurs
Débutants (2019-2020)	158€	126€	185€	210€
De Pré-poussins (2018) à Juniors -18 ans (2007)	188€	150€	225€	250€
De Benjamins (2014) à Juniors -18 ans (2007) + vendredi	210€	168€	255€	280€
A partir de Juniors (2006)	250€	250€	225€	250€
A partir de Juniors (2006) + vendredi	280€	280€	255€	280€
Salle Cardio-Training	135€			

Tarifs

Les tarifs comprennent l'adhésion à l'ASVLB (17€), la licence avec assurance (41€) et à partir des benjamins, l'accès à la salle cardio.

HORAIRE DES COURS 2024-2025				
CATÉGORIES	Naissances	Lundi	Mercredi	Vendredi
Débutants	2019 / 2020		16H45 à 17H45	
Pré-Poussins 1ère année	2018	16H45 à 17H45		
Pré-Poussins 2ème année Poussins	2017 2015 / 2016	17H45 à 18H45	17H45 à 18H45	
Benjamins Minimes 1ère année	2013 / 2014 2012	18H45 à 19H45	18H45 à 19H45	19H45 à 20H45 Cours optionnel Kata et Techniques pour la ceinture noire
Minimes 2ème année Cadets Juniors et Seniors	2011 2008 / 2009 / 2010 2007 et +	19H45 à 20H45	19H45 à 20H45	
Salle Cardio-Training		16H45 à 20H45	16H45 à 20H45	

Possibilité d'un transfert école Villiers-le-Bâcle – judo à 16h45 et 17h45 le lundi et le mercredi

Certificat médical :

- **Pour les judokas mineurs** : une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé spécifique aux mineurs a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique du judo en compétition sera obligatoire.
- **Pour les judokas de 18 à 30 ans** : à 18 ans ou lors de la 1ère demande de licence un certificat médical est obligatoire avec la mention « non-contre-indication à la pratique du judo en compétition ». Puis pour les années suivantes une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé spécifique aux majeurs a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique du judo en compétition sera obligatoire.
- **Pour les judokas à partir de 30 ans** : le certificat médical est valable 5 ans. Durant l'intervalle des 5 ans, une attestation signée précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé spécifique aux majeurs a donné lieu à une réponse négative. Si une réponse est positive à ce questionnaire, un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique du judo en compétition sera obligatoire.
- **Pour les adhérents à la salle cardio-training** : un certificat médical est obligatoire avec la mention « non-contre-indication à l'utilisation d'appareils de cardio-training ».



JUDO@ASVLB.FR



ASVLB_JUDO



Le Karaté, un art martial accessible à tous ! Rejoignez-nous !

Affiliation FFKDA 0910636

Contrairement à certaines idées reçues, le karaté est accessible à toutes et à tous, et peut se pratiquer à tout âge. Alors, venez découvrir, en famille ou entre amis, cet Art Martial séculaire et en apprécier le côté sportif et son potentiel dans le développement personnel :

- L'amélioration de la condition physique générale.
- Le développement de la souplesse, de l'équilibre et de la coordination.
- L'augmentation du tonus musculaire.
- L'amélioration de la capacité cardiovasculaire.
- Une augmentation de la capacité de concentration.
- Un accroissement de la confiance en soi.
- Une plus grande facilité à gérer le stress de la vie quotidienne.

Nous proposons des cours adaptés au niveau de chacun(e), afin de permettre une progression cohérente et attractive. Aussi, nos jeunes portent les couleurs du club lors de compétitions départementales, régionales et nationales, auxquelles nous nous efforçons de participer. Par ailleurs, nous nous attachons à entretenir une ambiance familiale ouverte sur l'échange et la communication.

Les cours sont assurés par des professeurs diplômés et titrés :

- **Benoît Fourré**, directeur technique, ceinture noire 5^e Dan, triple champion de France Kata par équipe ;
- **Franck Veber**, ceinture noire 4^e Dan ;
- **Xavier Louchart**, ceinture noire 1^{er} Dan ;
- **Vincent Chazarenc**, ceinture noire 3^e Dan, karaté traditionnel ;

Pour tous renseignements et informations complémentaires, vous pouvez contacter :

E-mail : asvlbkarate@gmail.com

Page Facebook : www.facebook.com/asvlbkarate

Site internet : www.asvlbkaratesite.wordpress.com

VILLIERS-LE-BÂCLE

Les cours se déroulent à la salle Foujita de Villiers-le-Bâcle, et au gymnase Christian Marty de Toussus-le-Noble.

Cours	Lundi	Jeudi	Samedi
7 à 12 ans		18h30 – 19h30 Salle Foujita <i>(maintien de ce créneau en cours de réflexion)</i>	10h00 – 11h00 Gymnase C. Marty
13 à 17 ans	20h00 – 21h30 Gymnase C. Marty	19h30 – 21h00 Salle Foujita	10h00 – 11h00 Gymnase C. Marty
Adultes	20h00 – 22h00 Gymnase C. Marty	19h30 – 21h15 Salle Foujita	10h00 – 11h00 Gymnase C. Marty

Catégories	Cotisations 2024 – 2025				
	Villiers-le-Bâcle	Saint-Aubin	Châteaufort	Toussus le Noble	Extérieurs
7 à 12 ans	140 €	120 €	155 €	180 €	180 €
13 à 17 ans	163 €	140 €	185 €	210 €	210 €
Adultes	235 €	235 €	210 €	235 €	235 €

La reprise des cours est fixée au lundi 9 Septembre 2024.

Les tarifs comprennent l'adhésion à l'ASVLB (17 €) et la licence FFK avec l'assurance (37 €).
Vous êtes plusieurs membres d'une même famille à vous inscrire ? N'hésitez plus, 15% de réduction sur votre cotisation (hors adhésion ASVLB et licence FFK) vous attendent.

IMPORTANT : Toute demande de remboursement en cours d'année devra être justifiée par un certificat médical de non-aptitude, établi à la date de la sollicitation. Les frais fixes ne seront pas remboursés (licence/assurance, et adhésion ASVLB).

Il n'y a pas de cours pendant les congés scolaires, mais des stages seront organisés pour les volontaires (sauf vacances de Noël). Le coût de ces stages n'est pas inclus dans la cotisation annuelle.

Pour toute nouvelle inscription, il est obligatoire de prévoir un certificat médical mentionnant l'autorisation de la pratique du karaté, nécessaire pour l'obtention de la licence FFKaraté. Les mineurs doivent fournir une attestation sur l'honneur.

Toute personne n'ayant pas son certificat médical ou son attestation à la date du 30 Septembre 2024, se verra refuser l'accès aux tatamis.

Section GYMNASTIQUE

Reprise des cours : lundi 9 septembre 2024

Adresse mail de la section : gym@asvlb.fr
Site web : <https://asvlb.fr/index.php/gym/>

Affiliation UFOLEP : 091679010

Affiliation FSCF 1819-42



Les cours de gymnastique sont ouverts à tous : tout-petits, enfants, ados et adultes, jeunes et moins jeunes. Nous vous espérons nombreux cette année encore, pour profiter de ces moments sportifs où s'allient esprit sportif, détente, et convivialité.

La cotisation annuelle comprend l'adhésion à l'ASVLB (17 €), la licence si agrès (15,5€ à 21 € pour la licence enfant) ou assurance. Les tarifs sont susceptibles d'évoluer en cas d'augmentation du coût des licences.

L'ASVLB se réserve le droit d'annuler un cours pour lequel le nombre d'inscrits serait insuffisant : 8 inscriptions minimum par cours.

Toute demande de remboursement en cours d'année devra être justifiée par un certificat médical de non aptitude établi à la date de la sollicitation. Tout trimestre commencé reste dû, seule la cotisation (hors adhésion à l'ASVLB et la licence /assurance) peut être remboursée.

FITNESS JEUNES ET ADULTES

Fitness s'entend au sens large et se décline sous de nombreuses formes ! Au total, 17 cours hebdomadaires au choix et/ou à volonté ! La couleur de l'étoile indique le niveau de difficulté du cours, en fonction de son intensité « cardio » (voir l'agenda pages 16-17 du livret).

	VLB adultes	VLB jeunes	StA adultes	StA jeunes	Extérieurs
1h (cours à VLB uniquement)	160€				170€
Pack Fitness Illimité	250€	210€	197€	169€	280€

Le Tarif 1h implique l'inscription à un cours spécifique, uniquement à Villiers.

Le forfait « Fitness » vous ouvre l'accès à tous les cours de fitness du planning ASVLB (MPT & Salle Foujita à Villiers, Salle de la Colombe à St-Aubin).

Il n'y a pas de cours pendant les congés scolaires. Tarifs pour 30 semaines de cours.

Gymnastique pour tous + Gymnastique artistique ENFANTS à Villiers-le-Bâcle

Cours	Mercredi	Vendredi	Samedi	Tarifs		
				VLB	St-Aubin	Ext
Bébé-parents (2022-2023)			9h45-10h30	155€	125€	205€
Mini-gym (2020-2021)		16h45-17h30		155€	125€	205€
Eveil agrès (2018-2019)		17h30-18h30		200€	161€	265€
Gym loisirs (...-2018) Filles	17h00-19h00			245€	197€	325€
Agrès 2,5h Garçons		18h00-20h30		298€	239€	395€
Agrès 4,5h	17h00-19h00	18h00-20h30		440€	353€	585€

Les inscriptions dans les différents groupes se font en accord avec les entraîneurs.

A NOTER :

Dès 7 ans, pour l'enfant, la compétition est un facteur de motivation et d'évaluation de ses aptitudes. Nous encourageons cette possibilité en adhérant à une fédération de sport pour tous « UFOLEP » pour qui le sport est un moyen d'épanouissement et non une fin en soi. Les équipes « matchent » 2 ou 3 fois par saison.

Information : pour les transferts vers les salles de sports, merci de ne pas oublier de donner l'autorisation parentale à école et/ou au Centre de Loisirs.

Certificat médical : voir le paragraphe dédié en page 4 du livret.

Il n'y a pas de cours pendant les congés scolaires.

Cette année le club ne fournit pas de justaucorps. Une bourse aux justaucorps d'occasion sera organisée en début d'année pour équiper les gymnastes qui feront la compétition.

Merci de contacter la section par email gym@asvlb.fr si impossibilité de venir au forum de Villiers-le-bâcle (pas d'inscription enfant au forum de Saint-Aubin).

Gymnastique artistique ADULTE à Villiers-le-Bâcle

En autonomie.

Mercredi 18h30-20h00 et Vendredi 19h00-20h30

Tarif	VLB	St-Aubin	Extérieur
Agrès Adulte	105 €	85 €	115 €

Lundi	Mardi	Mercredi	
Renforcement ★ Musculaire 10h30-11h30			
Marika			
	Mathilde		
	Renfo - Cardio - Gym posturale ★ 17-18h		
Marine	★ Stretching 18h-18h30		
★ Stretching 17h45 - 18h45	★ Pilates 18h30-19h30		
★ Circuit training 18h45-19h30		Don	Yann
★ Body Pump + Stretching 19h30-21h00	★ Cardio 19h30-20h30	★ Step 19h30-20h30	★ Renforcement musculaire 19h15-20h15
	Nico		
		Saint-Aubin - Salle de la Colombe	
		Saint-Aubin - Salle à définir	

Il n’y a pas de cours pendant les congés scolaires.

Le planning mis à jour en cours de l’année est sur le site ASVLB <https://asvlb.fr/index.php/gym/>



Activité sportive à composante artistique proche de la danse et de la gymnastique, utilisant plusieurs engins d'adresse (corde, ruban, cerceau, ballon, massues).

Cours les vendredi soir et samedi après-midi au Gymnase Christian Marty à Toussus-le-Noble :

- Initiation dès 4 ans
- Loisir – Débutant ou Confirmé
- Compétition possible à partir de 8 ans

Renseignements et inscriptions auprès de Lauriane

Mail : asvlb.bureaugr@gmail.com

Renseignements compétitions : Compnet.gr@gmail.com

Les inscriptions se feront aux forums des associations le 7 septembre 2024 :

- A Toussus-le-Noble - Gymnase Christian Marty
- A Châteaufort – Clot Brosset

Pas d'inscription à Villiers-le-Bâcle ni à Saint-Aubin

Tarif GR	Châteaufort- Toussus le Noble Villiers le bâcle – St Aubin	Extérieur
Initiation 1 h	137 €	152 €
Loisirs 1h30	207 €	232 €
Pré-compétition 2h	257 €	282 €
Compétition 2h	268 €	293 €
Compétition 4h	408 €	432 €

Initiation (4-5 ans)		Samedi 15h30 - 16h30
Loisirs 1 (6-7 ans)		Samedi 15h30 - 17h
Loisirs 2 (8 ans et +)		Samedi 14h - 15h30
Compétition 1 (Poussines, Jeunesse)	Vendredi 18h-20h30	
Compétition 2 (Aînées)	Vendredi 18h15-20h15	
Compétition 3 (Jeunesse et Aînées)	Vendredi 19h-21h	
Compétition 4 (Jeunesses)		Samedi 14h-16h
Compétition 5 (Aînées)		Samedi 16h- 18h

Pré-inscription par mail pour les cours Compétitions avant le 7 septembre et les inscriptions définitives au Forum.



Section Badminton

Horaires :

Jeudi : 19h00 à 20h30

Samedi : 14h00 à 16h00



Jeune : < 18 ans

Adulte : +18 ans

	Jeune	Adulte	Parent - Jeune
Villiers-le-Bâcle / Saint-Aubin	20 €	40 €	55 €
Externes	30 €	50 €	70 €

- Parent – Jeune : prix pour un adulte et un jeune de la même famille (majeur + jeune < 18 ans)
- En cas de compétition ou de démonstration, la Halle des Sports ne sera pas disponible. Un affichage et une information par mail seront donnés à chaque adhérent.
- Les volants sont fournis par le club. Une tenue de sport est indispensable.
- Activité libre, il n'y a pas de cours dispensé.

Section TENNIS



La section Tennis offre un éventail de services allant de la simple utilisation de ses courts jusqu'aux cours de tennis adaptés au niveau de chacun :

- **Une école de tennis / Mini-tennis**

L'école de tennis est ouverte aux enfants âgés de 6 à 18 ans. Des cours de 1h ou 1h30 sont proposés en semaine, dont l'encadrement est assuré par un moniteur (brevet d'Etat) ou deux initiateurs de tennis (brevet fédéral). Les élèves sont répartis dans des groupes de 5 à 6 joueurs selon leur niveau et leur âge. La section mini-tennis (enfants de 5 à 6 ans) reçoit un cours spécifique à base de jeux ludiques.

- **Compétitions**

Des entraînements pour **les équipes** sont organisés, à raison de 1 h 30 par séance pendant 22 semaines (hors vacances scolaires).

Au cours de l'année des équipes sont engagées dans différentes compétitions départementales homologuées FFT telles que, Challenge de l'Essonne, Championnat Sénior d'Hiver, Championnat Vétérain +35, Championnat Sénior d'été et Championnats jeunes.

- **Cours adultes**

D'autre part, des **cours collectifs adultes** sont proposés pour les adhérents souhaitant améliorer leur jeu, à raison de 30 séances de 1 heure. (1 séance/semaine, hors vacances scolaires).

La section tennis dispose de 2 courts extérieurs et de 2 courts intérieurs chauffés dans la halle des sports où des créneaux horaires sont spécifiquement réservés pour la **pratique libre** du tennis. Les adhérents devront s'y conformer. Un planning sera affiché sur notre site internet et dans la halle des sports.

Des **activités** sont prévues tout au long de l'année (championnat officiel par équipe, challenge de l'Essonne, rencontre interclub amicale, tournoi interne, double-surprise...)

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter :

- **Sébastien TRENTIN** : 06 07 56 17 44
- **Eric PROVOST** : 06 66 20 36 67
- **@mail** : info@asvlb-tennis.fr
- **Site internet** : <http://www.asvlb-tennis.fr>



TARIFS 2024 / 2025

La Fédération Française de Tennis a modifié les modalités des licences pour créer trois niveaux de licence différents : ENFANT, JEUNE et ADULTE. Nous avons ajusté les fourchettes d'âges des cours et les tarifs pour aligner avec la fédération

TARIF ▲Âge atteint au cours de l'année 2025	DESCRIPTION	NOUVELLES INSCRIPTIONS		RENOUVELLEMENTS <i>Membre pour au moins des 3 dernières saisons</i>	
		VLB	EXT	VLB	EXT
MINI TENNIS 6 ans ou moins (ENFANT)	5/6 élèves par cours de 1h00 par semaine pendant 30 semaines scolaires	236€	330€	183€	267€
ECOLE DE TENNIS 7 à 18 ans inclus (JEUNE)		309€	404€	246€	330€
ECOLE DE TENNIS INTENSIF 7 à 18 ans inclus (JEUNE)	5/6 élèves par cours / 1h30 par semaine / 30 semaines scolaires / badge inclus	414€	503€	341€	425€
BADGE OPTIONNEL	Accès terrains (école de tennis & mini tennis)	25€			
COLLECTIF ADULTE 19 ans ou plus (ADULTE)	5/6 élèves par cours / 1h00 par semaine / 30 semaines scolaires / badge inclus	398€	493€	314€	398€
COLLECTIF ADULTE INTENSIF 19 ans ou plus (ADULTE)	5/6 élèves par cours / 1h30 par semaine / 26 semaines scolaires / badge inclus	531€	643€	469€	581€
TENNIS LOISIR ENFANT 6 ans ou moins (ENFANT)	Accès terrains + badge inclus	141€	236€	104€	199€
TENNIS LOISIR JEUNE 7 à 18 ans inclus (JEUNE)		152€	246€	120€	209€
TENNIS LOISIRS ADULTE 19 ans ou plus (ADULTE)		209€	304€	154€	251€

NOTES

Les frais de licence FFT (33€ adulte, 23€ jeune, 13€ enfants) et de fonctionnement ASVLB (17€) sont inclus. Au-delà de la 1^{re} prestation de tennis pour une même personne, ces frais seront déduits. Ces frais ne pourront, en aucun cas, être remboursés. *Le tarif appliqué à tout abonnement est celui du cours quel que soit le niveau d'âge de l'abonné.*

NOTES

REMBOURSEMENTS

La cotisation à l'activité ne pourra être remboursée que pour des raisons médicales et sur présentation d'un certificat médical l'attestant. Tout trimestre commencé restera dû.

CERTIFICAT MEDICAL

Conformément à la Loi Sport du 2 mars 2022, la Fédération Française de Tennis a validé la suppression du certificat médical, ainsi que des attestations, dans le cadre de la délivrance d'une licence à un pratiquant **majeur**. Cependant, pour tout pratiquant **mineur**, il convient toujours de présenter une **attestation**, signée des personnes exerçant l'autorité parentale, précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé spécifique aux mineurs a donné lieu à une réponse négative. Dans l'hypothèse où une des rubriques du questionnaire donnerait lieu à une réponse positive, **un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Tennis datant de moins de six mois devra être produit.**

- Les âges pour les enfants sont donnés à titre indicatif. Le professeur peut proposer de monter un enfant d'un niveau si ses résultats ou son niveau le permettent.
- Les cours sont formés par le professeur en fonction des créneaux horaires disponibles et en fonction des niveaux.

- La composition des équipes compétitions (enfants ou adultes) seront choisies prioritairement selon l'avis des professeurs de tennis et du Bureau, en fonction des niveaux et des résultats des compétiteurs.
- Le calendrier des cours vous sera transmis dès que toutes les inscriptions auront été prises en compte. Les groupes devant être constitués en fonction de votre âge, votre niveau, et vos disponibilités.

Merci de votre compréhension.



POUR LE FORUM – concernant l'inscription d'un mineur MERCI DE VOUS MUNIR de:

L'attestation de non-contre-indication téléchargeable

sur https://www.fft.fr/sites/default/files/documents/modele_attestation_mineur.pdf.pdf après avoir répondu au questionnaire de santé ci-contre :

https://www.fft.fr/sites/default/files/documents/QUESTIONNAIRE%20DE%20SANTE%20MINEUR_S.pdf



N° FFESSM 07-90-0581

SECTION PLONGEE

Séance de baptême offerte si besoin

- sans engagement / sur inscription uniquement -

A partir de 12 ans

(avec autorisation parentale pour les mineurs)

L'inscription est obligatoire pour une bonne organisation : contact@dromies.fr

**Entraînements à la piscine Polytechnique de Palaiseau
le mercredi de 18 h 30 à 20 h 00 – Rdv 15 min avant la séance**

**Date de reprise : 1^{er} ou 2^e mercredi d'octobre -> à confirmer sur notre site courant septembre
dromies.fr**

Activités de la saison :

- Entraînements en piscine, préparation aux passages de niveaux suivant l'aisance dans l'eau, théorie des niveaux P1 à P3,
- Réunions festives,
- Sorties* : Fosse, explos en milieu naturel (avec ou sans le bateau du club), stages techniques.

Généralement :

- ✓ Plusieurs fosses dans la saison
- ✓ Des sorties en mer, parfois en lac, réparties sur la saison,
- ✓ Stage technique pour préparer ou valider les niveaux P2 et P3**
- ✓ En fonction des demandes, il peut être étudié une sortie « mer chaude »

*non compris dans la cotisation - les enfants doivent être accompagnés d'un parent ou tuteur légal

**si compétences acquises



Cotisations annuelles / 2024-2025

	Villiers	Châteaufort	St-Aubin	Extérieurs
Enfant(12 ans à moins de 16 ans)	199 €*	240 €*	159 €*	265 €
Cadet (16-18 ans) ou étudiant si subventionné* (-21 ans scol. + justif)	225 €*	275 €*	180 €*	300 €
Adulte +18 ans – ou tarif plein	275 €**	275 €*	300 €	300 €
Encadrant actif régulier	200 €			

Les tarifs incluent : licence, assurance fédérale (RC) et complémentaire individuelle de l'ASCEA Saclay, adhésion ASVLB, cotisation au club, prêt du matériel utilisé en piscine (sauf palmes, masque et tuba), entraînements à la piscine de Polytechnique.

* Sous réserve des conditions de subventions accordées par les villes ci-dessus au moment de l'inscription

**Tarif préférentiel accordé aux adhérents Villebâclais adultes



Modalités d'inscription :

- Être âgé de 12 ans minimum,
Et fournir :
- Une photo d'identité récente pour les nouvelles adhésions,
- La feuille d'inscription* dûment remplie
- Un certificat médical* (CACI) portant la mention « non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique avec scaphandre » délivré conformément aux règlements de la FFESSM (disponibles le jour du forum),
- Pour les mineurs : une autorisation parentale de plongée jeune*
- Le chèque de règlement de la cotisation

*Documents disponibles en téléchargement sur le site dromies.fr depuis la rubrique : vie du club/inscription

Pour tout renseignement complémentaire :

- Visitez sans modération notre site internet : dromies.fr
- Adressez un courriel à : contact@dromies.fr
- Ou contactez :

✓ Etienne Dervyn	06 58 81 88 46
✓ Réjane Brangeon-Boulin	01 60 14 07 72
✓ Véronique Jamagne	06 09 75 41 45



Association Sportive de Villiers-le-Bâcle - N° SIRET : 32759245700029
Siège social : Mairie de VILLIERS-LE-BACLE - ☎ : 01.69.33.15.15
Affiliation F.F.C.O. N°91024 – Courriel : asvlb@laposte.net



La Maison Des Travaux

Réseau de courtiers en travaux

DES TRAVAUX À RÉALISER ?

Nous répondons à
l'ensemble de vos besoins
en matière d'habitat.

Thierry Leclercq
06 33 10 33 10

